

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

Department of Agriculture, Environment and Water Resources

ARAA / RAAF

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

Regional Agency for Agriculture and Food

Avis à manifestation d'intérêt Sélection d'un consultant individuel **Spécialiste en passation des marchés**

Référence :	ARAA/RRSA/2018/PI/01
Date de publication :	23 mai 2018
Date limite de Dépôt :	04 juin 2018
Durée de la mission :	Trois (03) mois renouvelables
Nombre d'année d'expérience :	5 –7 années d'expériences
Rémunération :	Entre 4000 € et 5000 € par mois selon l'expérience

1. Contexte

L'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la Commission de la CEDEAO, dans le cadre des activités comprenant la mise en œuvre et la coordination de projets et programmes, sollicite par le présent avis, les candidatures de consultants spécialisés en passation des marchés publics avec une expérience dans la gestion des marchés de projets de développement financés par les partenaires tels que l'Union Européenne, l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale et le Développement, la Coopération Suisse, l'Agence Française de Développement et l'USAID.

Sous la coordination du Directeur Exécutif de l'ARAA et la supervision du Chef de la division Administration et Finance, l'expert en passation des marchés aura la responsabilité de :

- Préparer les dossiers d'appel d'offres et d'appel à propositions ;
- Assurer la qualité des dossiers d'appel à propositions ;
- Veiller à ce que les décisions de passation des marchés respectent les accords convenus ;
- Appuyer à la résolution de tout problème de passation des marchés qui pourrait survenir ;
- Assurer la planification des activités et le suivi des dossiers de marchés pour éviter tout retard dans le processus de passation, d'attribution, de signature et d'exécution des marchés ;
- Coordonner sa mission avec le Chef de la division Administration et Finance et les coordonnateurs des programmes et projets afin de s'assurer que la passation des marchés s'intègre parfaitement dans la planification et la gestion des fonds.

2. Les tâches

Les tâches du spécialiste en passation des marchés se présentent comme suit :

- Préparation et coordination de la planification pour la passation des marchés de fournitures, de services non intellectuels, la sélection des consultants et les appels à propositions ;
- Mettre à jour le plan de passation des marchés au moins une fois l'an et chaque fois que de besoin ;
- Procéder au classement et à l'archivage de tous les documents et dossiers de Marchés ;

- Développer un mécanisme de suivi de la passation des marchés, y compris des délais, afin de pouvoir identifier rapidement les sources potentielles de retard, d'en informer la hiérarchie et de proposer des solutions pour les résoudre.
- Rédiger des Demandes de Manifestation d'Intérêt, des Appels à Propositions et d'en assurer la publication ;
- S'assurer de la qualité des spécifications techniques et des termes de référence produits par les responsables techniques ;
- Préparer des dossiers d'appels d'offres, des demandes de cotations et des demandes de propositions ;
- Assurer le suivi de la publication des avis d'appels d'offres dans les supports appropriés (sites web, journaux) ;
- Participer aux ouvertures de plis, aux évaluations des offres, aux attributions de marchés, afin de pouvoir conseiller utilement les acteurs impliqués dans la passation des marchés ;
- Rédiger les marchés/contrats entre l'Agence et : les consultants, les fournisseurs et prestataires Sélectionnés ;
- Assurer le suivi des avis de non objection sollicités auprès de partenaires s'il y a lieu ;
- S'assurer que toutes les décisions liées à la passation et à l'exécution des marchés ont respecté les règles convenues ;
- Conseiller l'ARAA dans la compréhension et la rédaction de tout courrier entrant ou sortant ayant des aspects de passation des marchés ;
- apporter les conseils appropriés dans l'exécution des marchés et surtout en ce qui concerne la résolution des différends qui pourraient survenir ;
- Exécuter toute tâche ou mission liée à la passation de marchés assignée par la hiérarchie ;
- Produire périodiquement la situation des marchés et contribuer aux aspects de passation des marchés du Rapport de Suivi Financier ;
- Veiller à ce que les engagements sur les marchés soient systématiquement reflétés dans le système d'information et communiqué au comptable ;
- S'assurer que les résultats des appels d'offres sont publiés dans les délais prescrits après les attributions des marchés, et que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires ;
- Assurer l'encadrement ou éventuellement le secrétariat des commissions ou des sous-commissions d'analyse.

3. Qualifications / Expériences

- Un diplôme supérieur en Ingénierie, Architecture, Administration, passation des marchés, droit, Finances, Commerce, Economie ou domaines connexes (BAC+4) ;
- Avoir entre cinq (5) et sept (7) ans d'expériences dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés et une bonne connaissance du secteur de l'agriculture dans la région ouest africaine ;

4. Compétences

- Il doit avoir de solides connaissances en passation des marchés en générale, et des règles de procédures de passation des marchés des institutions internationales, publique et des Partenaires Techniques et Financiers (UE, A ECID, AFD, DDC-Coopération Suisse, USAID, GIZ, ...);
- Avoir des connaissances en passation des marchés de la CEDEAO serait un atout ;
- Il/elle doit avoir une très bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés ;
- Il /elle doit avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ;
- Avoir des connaissances sur les normes IPSAS ;
- Avoir des connaissances du logiciel intégré SAP, notamment le module passation des marchés ;

- Avoir la maîtrise des logiciels de passation des marchés serait un atout ;
- Avoir la maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la Commission est exigée.

5. Lieu et Durée et début de la mission

Le consultant sera basé à Lomé au Togo, au siège de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation. La durée de la mission est de trois (03) mois avec possibilité d'une extension selon la disponibilité des fonds et les performances du consultant. La mission démarrera dans les 7 jours au plus tard suivant la signature du contrat de prestation de service intellectuel.

6. Rémunération

Le consultant percevra des honoraires mensuels sous la forme d'un forfait en fonction de son expérience et de ces qualifications. Les honoraires compris entre 4 000 et 5000 euros selon l'expérience du consultant. Aucune autre allocation ni per diem ne seront accordés. Le consultant prend en charge les assurances médicales et professionnelles nécessaires à sa mission. Si le consultant n'est pas résident au Togo, les frais de voyage au début et à la fin de sa mission sont pris en charge par l'ARAA. Par ailleurs, le consultant bénéficiera de 2 jours d'absence autorisée par mois de mission accomplie.

7. Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le Consultant, email et contacts téléphoniques)
- Copie certifiée du diplôme le plus élevé
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérés dans le curriculum vitae.

8. Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **04 JUIN 2018** à 12 h 00 mn GMT, par dépôts en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

83, Rue de la Pâturage, Lomé, Togo (sous pli fermé portant la mention : Candidature Expert en Passation des marchés/ARAA)

Procurement@araa.org : cc : araa@aara.org

En objet : « Candidature Expert en passation des marchés »

9. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview pourra être organisée avec une short liste de consultants présélectionnés.

Le Directeur Exécutif



SALIFOU Ousseini

